



COMMUNE DE GENOLIER

Place du Village 5 - CP 55 - 1272 Genolier
tél. 022 366 86 30 - fax 022 366 11 62
www.genolier.ch - greffe@genolier.ch

Au Conseil Communal de Genolier

Genolier, le 23 octobre 2018

PREAVIS N° 43/2018

concernant une demande de crédit de **CHF 96'000.— TTC**

pour financer la rénovation et mise à jour du système
audio-vidéo du centre communal Le Gossan ainsi que
l'éclairage de l'entrée du foyer et du réfectoire.

Délégués municipaux

Florence Sage, Syndique
Gérald Girardet, Municipal

Commissions chargées de l'étude
de ce préavis

Commission des finances
Commission des bâtiments

1.- Préambule

Construit en 1977, le centre communal du Gossan a été transformé en 2006.
Doté de la meilleure technologie au moment de sa transformation, nous constatons
qu'aujourd'hui l'évolution extrêmement rapide de ces technologies nous oblige à
remettre tous les systèmes à jour afin d'offrir aux nombreux utilisateurs des lieux
(Commune, associations, écoles et privés) des installations audio, vidéo et éclairage
qui répondent à leurs attentes et aux possibilités actuelles.

2.- Descriptif des travaux audio et vidéo

Mise à niveau de l'installation avec transport de signaux en analogique par une
installation digitale autorisant les connexions HDMI & Displayport. A cet effet, la matrice
de commutation sera changée de même que les récepteurs pour les projecteurs.

Pour améliorer la qualité audio, le transport des signaux sera également converti vers
une installation digitale, la régie audio sera échangée et un processeur permettra
d'affiner les réglages plus précisément.

Le projecteur de la salle communale sera conservé dans la mesure où il a été changé
il y a moins de 3 ans, par contre, celui du foyer sera remplacé par un appareil de
nouvelle génération.

L'écran de projection de la salle communale dont la toile a été endommagée sera
remplacé.

La régie mobile avec l'écran tactile sera remplacée par un écran de type i-Pad.

2.1 Coût

Audio et vidéo	CHF 27'964.- HT
Ecran	CHF 6'695.- HT
Programmation et main d'oeuvre	CHF 8'160.- HT
Câbles, accessoires et i-Pad	CHF 2'013.- HT
Divers et imprévus	CHF 2'057.- HT
Sous-total	CHF 46'889.- HT
TVA 7.7%	CHF 3'610.-

TOTAL	<u>CHF 50'500.- TTC</u>
--------------	--------------------------------

- Ce prix comprend :
- le démontage et l'évacuation du matériel obsolète
 - la location de machine élévatrice pour le démontage et remontage de l'écran
 - tout le matériel technique mis à jour.
 - le démontage et remplacement des haut-parleurs de la salle communale.
 - la programmation et les réglages du système.

3.- Descriptif des travaux sur l'éclairage de l'entrée du foyer et du réfectoire

Après plusieurs dépannages ponctuels effectués par des entreprises de la région sur plusieurs luminaires défectueux dans chacune de ces 3 zones, il a été constaté que toutes les selfs ainsi que les sources lumineuses doivent être changées en raison probablement d'une surtension suite à un ou des orages successifs, bien que ceci ne soit pas formellement prouvé ; des problèmes d'oxydations sont apparus au niveau des douilles de connexions ce qui tend à confirmer cette possibilité.

Il a donc été décidé de remplacer tous les luminaires de ces 3 zones équipés actuellement d'ampoules fluorescentes, par des nouveaux luminaires pour éclairage par LED, soit :

Zone réfectoire (plafond haut) : 40 luminaires y compris 4 pièces avec élément de secours incorporé.

Zone foyer (plafond bas) : 30 luminaires y compris 3 pièces avec élément de secours incorporé.

Zone entrée (vestiaire) : 26 luminaires y compris 3 pièces avec élément de secours incorporé.

3.1 Coût

Zone réfectoire (plafond haut)	CHF 18'058.- HT
Zone foyer (plafond bas)	CHF 10'153.- HT
Zone entrée (vestiaire)	CHF 8'304.- HT
Programmation 96 luminaires	CHF 1'720.- HT
Divers et imprévus	CHF 4'012.- HT
Sous-total	CHF 42'247.- HT
TVA 7.7%	CHF 3'253.-

TOTAL **CHF 45'500.- TTC**

Ce prix comprend :

- le démontage et l'évacuation des 96 luminaires, y.c. taxe de recyclage
- la fourniture des nouveaux luminaires REGENT Echo 260 LED 34 Watts blanc chaud 3500lm/3000K avec réflecteur en polycarbonate blanc, réglable digital DALI
- l'agrandissement des découpes actuelles du faux plafond
- le raccordement des luminaires sur les câbles existants
- le montage dans les ouvertures du faux-plafond.

3.2 Récapitulatif des coûts

Salle communale, entrée foyer et réfectoire	
Audio–Vidéo–Ecran	CHF 50'500.- TTC
 Entrée foyer et réfectoire	
Eclairage	CHF 45'500.- TTC
 TOTAL	<u>CHF 96'000.- TTC</u>

4.- Investissement

La Municipalité, après avoir étudié différentes variantes et demandé plusieurs offres, propose les solutions ci-dessus qui mettent à jour l'ensemble des installations selon les normes et les techniques d'utilisations actuelles.

5.- Financement

Le montant de ce préavis sera financé par la trésorerie courante.

6.- Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Genolier prie le Conseil communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Genolier

Vu le préavis N° 43/2018 concernant une demande de crédit de **CHF 96'000.- TTC** pour financer la rénovation et mise à jour du système audio-vidéo du centre communal Le Gossan ainsi que l'éclairage de l'entrée du foyer et du réfectoire

ouï le rapport des commissions chargées de l'étude de ce préavis

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e :

- 1) un crédit de **CHF 96'000.-** est accordé à la Municipalité
- 2) le financement sera assuré par la trésorerie courante
- 3) cette dépense sera amortie dans l'année en cours, en une fois, par le compte 9281.9 – fonds de rénovation salle communale.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 30 octobre 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

La Syndique :
F. Sage

la secrétaire :
D. Jayet

